

## **Avis n°2019-09**

**Le Conseil Académique plénier, en sa séance du 9 décembre 2019  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, présidente de l'Université Lumière Lyon 2**

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-6-1  
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2*

Le quorum a été constaté en début de séance (39 membres présents et représentés).

### **Rend l'avis suivant :**

**Objet : Ouverture des bibliothèques universitaires dans le cadre de la deuxième vague du plan « bibliothèques ouvertes »**

La présidente de l'Université Lumière Lyon 2 soumet pour avis au Conseil académique plénier l'ouverture des bibliothèques universitaires dans le cadre de la deuxième vague du plan « bibliothèques ouvertes » (cf au document joint en annexe « Appel à projets plan bibliothèques ouvertes + »).

**Résultat des votes :**

Nombre présents et représentés : 39  
Pour : 39

Le présent avis favorable est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Lyon, le 13 décembre 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour le Secrétaire  
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE

Nathalie DOMPNIER